

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 9 MARS 2023

N° 2023-100 SPECTACLE ET ATELIERS - ÉVEIL ARTISTIQUE PETITE ENFANCE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay propose régulièrement des actions d'éveil artistique et culturel à destination des très jeunes enfants, des élèves de maternelle, des familles et des professionnels.

La Communauté de Communes a choisi de programmer en juin 2023 le spectacle « Elle tourne !!! » ainsi que des ateliers proposés par la compagnie Fracas, pour des séances à destination des élèves des écoles maternelles, des familles et des professionnels de la petite enfance.

La Présidente valide la proposition de la compagnie Fracas :

Coût d'accueil pour 8 représentations et 4 ateliers (frais de transport et repas compris) :
7 424,40 € TTC.

À CHANTONNAY, le 9 mars 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET



Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 10/03/2023.